

## Certificat de formation à la gestion associative

Code formation : LD-CFGA-4000

### Pour qui ?

Bénévole - Comptable – gestionnaire – trésorier –  
Administrateur – Demandeur d'emploi

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Acquérir les compétences de base en gestion associative.  
Permet de valoriser l'engagement bénévole au sein des associations.  
Permet de développer des compétences pour assumer des responsabilités au sein de structures associatives.  
CFGA – arrêté du 15 décembre 2008

### Durée :

**170 heures**  
30h de formation + 140h de stage en situation  
**Tarif Nous consulter**

### Lieu (x) et Date (s) :

Lyon  
Session 1 : Mai 2019  
Session 2 : Décembre 2019  
*Autres dates nous contacter*  
Paris et autres villes  
Nous consulter

## PROGRAMME

### **Module 1 : L'association et son fonctionnement – Responsabilité juridique et assurances**

Obligations administratives des associations / AG et PV / rapport d'activité et financier /

### **Module 2 : Initiation à la gestion des associations sans salarié, financements et subventions**

Documents de synthèse bilan et compte de résultat / analyse financière / budgets et subventions

### **Module 3 : Animation de réunions et organisation de manifestation exceptionnelle**

Parler en public, conduire une réunion, manager des équipes, méthodologie de projet, obligations et responsabilités, aspects fiscaux, outils de communication (interne et externe)

### **Module 4 : L'association employeur**

Droits et obligations de l'employeur, recrutement, gestion des conflits, obligations liées à la paie, contrats aidés

### Méthodes pédagogiques : **IMPORTANT** : 20 jours de pratique dans un structure associative en sus

Intervention centrée sur la pratique, de nombreux exercices seront réalisés.  
Cette formation, théorique et pratique, est validée par un Certificat de Formation à la Gestion Associative.

### Évaluation : Questions – réponses / Cas pratique en fin de stage pour contrôler l'ensemble des compétences acquises

### Intervenants : Enseignant chercheur en gestion associative – Administrateur d'association

### Bons plans.....FORMATION en INTRA

Possibilité d'une formation dans vos locaux pour l'ensemble de vos bénévoles

**AGRÉMENT** – Contenu répondant aux exigences de l'arrêté du 15 décembre 2008 -  
Formation agréée par la Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion Sociale Rhône-Alpes (DRJSCS)

